

Peacebuilding Fund Project Progress Report (Updated template October 2022)



**PEACEBUILDING
FUND** 

APERCU DU PROJET

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir le rapport d'activité de projet du PBF. Pour les projets avec plus d'un bénéficiaire, veuillez consulter vos co-bénéficiaires avant de remplir le formulaire afin d'assurer une collaboration sur les réponses. Vous pouvez imprimer le formulaire vierge en cliquant sur l'icône *imprimer* qui se situe en haut à droite de la page. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'une assistance technique pour remplir le formulaire, veuillez envoyer un e-mail à keshni.makoond@un.org.

Appuyer sur Next pour commencer

» Soumission du rapport

Type de rapport *

- Semestriel
 Annuel
 Final
 Autre

Date de soumission du rapport *

2022-11-15

Nom et titre de la personne qui soumet le rapport *

Sara LO, Associate Crime and Criminal Justice Officer UNODC (United Nations for Drugs and Crime)

Nom et titre de la personne qui a approuvé le rapport *

Louis NKOPIPIE, Head of office, UNODC Nouakchott

Tous les bénéficiaires de fonds pour ce projet ont-ils contribué au rapport ? *

- oui
 non

Est-ce que le rapport a été revu par le Secrétariat du PBF ou le point focal PBF au sein du bureau du coordinateur résident? *

S'il n'y a pas de secrétariat du PBF dans le pays, veuillez sélectionner "Non applicable". Où il y a un secrétariat du PBF dans le pays, ils doivent passer en revue le rapport avant soumission

- oui
 non
 Pas Applicable

Il y a-t-il des commentaires additionnels de la part du secretariat PBF ou le point focal PBF?

» Informations sur le projet et portée géographique

S'agit-il d'un projet transfrontalier ou régional? *

- oui non

Veuillez sélectionner la région géographique dans laquelle le projet est mis en œuvre

- Asie et le Pacifique Afrique centrale et australe Afrique de l'Est
 Europe et Asie centrale Global Amérique latine et Caraïbes
 Moyen-Orient et Afrique du Nord Afrique de l'Ouest

Pays de mise en œuvre du projet *

- Bénin Burkina Faso Cote D'Ivoire
 Gambie Guinée Guinée-Bissau
 Liberia Mali Mauritanie
 Niger Nigeria Sénégal
 Sierra Leone Togo Autre, précisez

Titre du projet

*

- 00129746: Consolidation de la « paix verte » en Mauritanie : appui à la coexistence pacifique entre les jeunes hommes et femmes réfugiées et des communautés d'accueil dans la région du Hodh El Chargui, en Mauritanie
- 00123888: Consolidation de la paix à travers l'engagement des femmes et de la jeunesse et le renforcement des capacités des communautés dans la région frontalière du Hodh El Chargui
- 00123889: Consolidation de la paix à travers le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de l'accès équitable aux ressources naturelles dans les zones frontalières du Guidimakha
- 00128890: Prévention de l'extrémisme violent à travers l'autonomisation des jeunes en conflit avec la loi et le renforcement de l'accès aux droits et à la justice
- 00125643: Prévention de l'extrémisme violent à travers le renforcement du leadership des femmes à Nouakchott et dans les zones frontalières à risque (Trarza, Hodh El Gharbi, Hodh El Chargui et Guidimakha)
- 00123890: Projet Secrétariat - Appui à la Coordination et au Suivi des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en Mauritanie Appui à la Coordination et au Suivi des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en Mauritanie
- 00112871: Strengthening local capacity for conflict prevention in the Bassikounou region
- 00130708: Appui à la coordination et au suivi des Projets du Fonds de Consolidation pour la Paix (PBF)
- Autre, Précisez

Date de début du projet

*

2022-10-08

Date de fin du projet

*

2023-04-08

Ce projet a-t-il bénéficié d'une prolongation ?

*

- OUI, extension avec coût
- OUI, extension sans coût
- OUI, extensions avec et sans coût
- NON, pas d'extensions

Ce projet demandera-t-il une prolongation ?

*

- OUI, extension avec coût
- OUI, extension sans coût
- OUI, extensions avec et sans coût
- NON, pas d'extensions

Les fonds sont-ils versés soit dans un fonds fiduciaire national ou régional ? *

- oui
 non

Si oui, veuillez sélectionner lequel *

- Fonds Fiduciare National
 Fonds Fiduciare Régional

Réциpiendaire

Le réциpiendaire principal est-il une agence de l'ONU ou une entité non onusienne ? *

- Entité de l'ONU
 Entité non ONU

Veuillez sélectionner le réциpiendaire principal *

- PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
- OIM : Organisation internationale pour les migrations UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- BHCDH : Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- UNWOMEN : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- UNFPA : Fonds des Nations unies pour la population FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
- PAM : Programme alimentaire mondial
- UNHABITAT : Programme des Nations Unies pour les établissements humains
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement OIT : Organisation internationale du travail
- OMS : Organisation mondiale de la santé OPS/OMS
- FENU : Fonds d'équipement des Nations Unies
- UNODC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
- ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- ITC : Centre du commerce international Département des opérations de paix de l'ONU
- Autre, Précisez

Y a-t-il d'autres récipiendaires pour ce projet ? *

- Aucun autre récipiendaires
- Oui, Autres récipiendaires de l'ONU uniquement
- Oui, Autres récipiendaires non l'ONU uniquement
- Oui, Autres récipiendaires de L'ONU et non-ONU

Veillez sélectionner d'autres récipiendaires des Nations Unies *

- PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
- OIM : Organisation internationale pour les migrations UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- BHCDH : Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- UNWOMEN : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- UNFPA : Fonds des Nations unies pour la population FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
- PAM : Programme alimentaire mondial
- UNHABITAT : Programme des Nations Unies pour les établissements humains
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement OIT : Organisation internationale du travail
- OMS : Organisation mondiale de la santé OPS/OMS
- FENU : Fonds d'équipement des Nations Unies
- UNODC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
- ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- ITC : Centre du commerce international Département des opérations de paix de l'ONU
- Autre, Précisez

Partenaires de mise en oeuvre

À combien de partenaires de mise en oeuvre est-ce que le projet a transféré de l'argent jusqu'à présent?

7

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en oeuvre et les montants transférés à chacun

Veillez sélectionner le type d'organisation *

- Associations Nationales de Femmes
- Associations Nationales de Jeunes
- Autres Associations Nationales de la société civile
- Associations sous-nationales de jeunes
- Associations sous-nationales de femmes
- Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- Organisations régionales de la société civile
- Organisations Régionales
- ONGs Internationales
- Entité gouvernementale
- Autre

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre? *

Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Mineurs en Conflit avec la loi (CARSEC)

Quel est le montant total (en dollars USD) déboursé au partenaire? *

70000

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire *

Veillez limiter votre réponse à 175 mots

Chargé de mettre en place un CARSEC à Kiffa pour faciliter la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi dans cette ville et les régions avoisinantes. , Un site a été identifié pour accueillir le futur CARSEC (mission d'identification). Les actions suivantes seront menées dans les prochains mois ; location et l'équipement du site ; la formation du personnel nouvellement déployé sur la protection de l'enfance/règles des nations unies en matière de justice pour mineurs privés de liberté ; le lancement officiel et la sensibilisation des acteurs sur l'existence du CARSEC enfin, la mise en place de 06 ateliers récréatives et de formation professionnelles.

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en oeuvre et les montants transférés à chacun

Veillez sélectionner le type d'organisation *

- Associations Nationales de Femmes
- Associations Nationales de Jeunes
- Autres Associations Nationales de la société civile
- Associations sous-nationales de jeunes
- Associations sous-nationales de femmes
- Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- Organisations régionales de la société civile
- Organisations Régionales
- ONGs Internationales
- Entité gouvernementale
- Autre

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre? *

Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP-FTP)

Quel est le montant total (en dollars USD) déboursé au partenaire? *

13776

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire *

Veillez limiter votre réponse à 175 mots

L'INAP-FTP a réalisé un diagnostic multidimensionnel et approfondi des Centres pour l'Accueil et la Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la loi (CARSEC) de Nouakchott et Nouadhibou et élaboré un plan d'action pour la mise à niveau de son dispositif de formation professionnelle

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en oeuvre et les montants transférés à chacun

Veillez sélectionner le type d'organisation *

- Associations Nationales de Femmes
- Associations Nationales de Jeunes
- Autres Associations Nationales de la société civile
- Associations sous-nationales de jeunes
- Associations sous-nationales de femmes
- Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- Organisations régionales de la société civile
- Organisations Régionales
- ONGs Internationales
- Entité gouvernementale
- Autre

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre? *

Association des Femmes Cheffes de Famille (AFCF)

Quel est le montant total (en dollars USD) déboursé au partenaire? *

140038

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire *

Veillez limiter votre réponse à 175 mots

L'AFCF appuie la réinsertion socioprofessionnelle de jeunes en conflit avec la loi à Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa via leur identification au niveau des commissariats de mineurs, prise en charge, référencement et suivi, accompagnement, orientation, transfert, appui juridique et judiciaire. Les conseillers en insertion recrutés par le projet valident les plans de prise en charge individuels élaborés pour chaque jeune, lesquels intègrent le parcours d'insertion socioprofessionnelle qui a été défini pour répondre à ses besoins. L'AFCF accompagnera également le renforcement des capacités des associations de jeunes dans le domaine de la justice juvénile. Une fois ces associations de jeunes renforcées en capacités, l'AFCF les appuiera dans la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités visant à appuyer les jeunes en conflit avec la loi (transfert de fonds aux associations de jeunes). L'objectif étant de mettre en réseau les associations de jeunes avec les jeunes en conflit avec la loi

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en oeuvre et les montants transférés à chacun

Veillez sélectionner le type d'organisation *

- Associations Nationales de Femmes
- Associations Nationales de Jeunes
- Autres Associations Nationales de la société civile
- Associations sous-nationales de jeunes
- Associations sous-nationales de femmes
- Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- Organisations régionales de la société civile
- Organisations Régionales
- ONGs Internationales
- Entité gouvernementale
- Autre

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre? *

Fondation Noura

Quel est le montant total (en dollars USD) déboursé au partenaire? *

2385

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire *

Veillez limiter votre réponse à 175 mots

La Fondation Noura renforce la Cellule « Information - Orientation - Suivi » du CARSEC de Nouakchott en mettant à disposition un conseiller en insertion pour accompagner des jeunes en conflit avec la loi libérés ou approchant la fin de leur peine à la prison civile dans leur parcours de réinsertion professionnelle.

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en oeuvre et les montants transférés à chacun

Veillez sélectionner le type d'organisation *

- Associations Nationales de Femmes
- Associations Nationales de Jeunes
- Autres Associations Nationales de la société civile
- Associations sous-nationales de jeunes
- Associations sous-nationales de femmes
- Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- Organisations régionales de la société civile
- Organisations Régionales
- ONGs Internationales
- Entité gouvernementale
- Autre

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre? *

Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (AMSME)

Quel est le montant total (en dollars USD) déboursé au partenaire? *

11476

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire *

Veillez limiter votre réponse à 175 mots

L'AMSME met en œuvre des programmes d'alphabétisation rapide (Français et Arabe) à Nouadhibou au profit des jeunes du CARSEC et des jeunes suivis par le projet en dehors du CARSEC, et appuie l'identification et l'accompagnement par le projet de jeunes à risque dans les brigades de mineurs et les quartiers vulnérables en vue de leur (ré)insertion socioprofessionnelle à Nouadhibou.

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en oeuvre et les montants transférés à chacun

Veillez sélectionner le type d'organisation *

- Associations Nationales de Femmes
- Associations Nationales de Jeunes
- Autres Associations Nationales de la société civile
- Associations sous-nationales de jeunes
- Associations sous-nationales de femmes
- Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- Organisations régionales de la société civile
- Organisations Régionales
- ONGs Internationales
- Entité gouvernementale
- Autre

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre? *

Association Enfants et Développement en Mauritanie (AEDM)

Quel est le montant total (en dollars USD) déboursé au partenaire? *

5672

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire *

Veillez limiter votre réponse à 175 mots

L'AEDM met à disposition de la Cellule « Information - Orientation - Suivi » du CARSEC de Nouadhibou un assistant social qui travaille avec le Conseiller Insertion du projet pour accompagner des jeunes en conflit avec la loi dans leur parcours d'insertion sur le marché du travail. De plus, elle oriente et réfère les jeunes selon leurs besoins vers le Centre d'Ecoute de l'AEDM à Nouadhibou en s'assurant qu'ils puissent recevoir les appuis nécessaires pour renforcer leur confiance et s'engager plus sereinement dans leur parcours de réinsertion.

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en oeuvre et les montants transférés à chacun

Veillez sélectionner le type d'organisation *

- Associations Nationales de Femmes
- Associations Nationales de Jeunes
- Autres Associations Nationales de la société civile
- Associations sous-nationales de jeunes
- Associations sous-nationales de femmes
- Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- Organisations régionales de la société civile
- Organisations Régionales
- ONGs Internationales
- Entité gouvernementale
- Autre

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre? *

Réseau de la Petite Enfance Assaba (RPE)

Quel est le montant total (en dollars USD) déboursé au partenaire? *

12629

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire *

Veillez limiter votre réponse à 175 mots

Le RPE identifie et appuie l'accompagnement par le projet de jeunes à risque ou anciennement en conflit avec la loi dans les commissariats et les quartiers vulnérables en vue de leur (ré)insertion socioprofessionnelle à Kiffa

Est-ce qu'un comité de pilotage actif existe pour ce projet? *

- oui
- non

Si oui, veuillez indiquer le nombre de rencontres du comité de pilotage de projet au cours des 6 derniers mois *

2

Veuillez fournir une brève description des interactions du projet auprès du gouvernement. Merci de préciser les niveaux de gouvernement avec lesquels le projet a interagi.

Veuillez limiter votre réponse à 275 mots

Une lettre officielle du Ministre de la Justice a été adressée à la Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour que les jeunes en conflit avec la loi accompagnés dans le cadre du projet puissent bénéficier des opportunités d'expérience et de formation professionnelle prévues par le Projet d'appui à l'employabilité des jeunes vulnérables (PEJ), financé par la Banque Mondiale. Le 23 juin 2022, le conseil d'administration du Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la loi (CARSEC), établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la justice, a adopté à l'unanimité la mise en place d'un CARSEC à Kiffa (Session ordinaire n°02/CARSEC/CA/2022. Procès-Verbal).

Rapportage financier

» Taux d'Implementation par récipiendaire

Veuillez indiquer les montants totaux en dollars US alloués à chaque organisation récipiendaire

Veuillez indiquer le montant du budget initial, le montant transféré à ce jour et l'estimation des dépenses par récipiendaire.

*Veuillez vous assurer que vous saisissez le montant correct. Toutes les valeurs doivent être saisies en **Dollars US**.*

Réceptiendaire	"Budget total du projet (en US \$) <i>Veuillez indiquer le budget total tel qu'il figure dans le document de projet en dollars américains.</i>	Transferts à ce jour (en US \$) <i>Veuillez indiquer le montant total transféré à chaque bénéficiaire à ce jour en dollars US</i>	"Dépenses à ce jour (en US \$) <i>Veuillez indiquer le montant approximatif dépensé à ce jour en dollars US</i>	Taux de mise en œuvre en pourcentage du budget total <i>(calculé automatiquement)</i>
UNODC: United Nations Office on Drugs and Crime	780417 *	546292 *	447790 *	57.38 %
ILO: International Labour Organization	699077 *	488354 *	249382 *	35.67 %

TOTAL	1479494	1034646	697172	47.12%
--------------	----------------	----------------	---------------	---------------

Le taux d'exécution approximatif en pourcentage du budget total du projet, sur la base des valeurs saisies dans la matrice ci-dessus, est de **47.12%**. Pouvez-vous confirmer que ce chiffre est correct ? *

Correct Incorrect

Si c'est incorrect, veuillez indiquer le taux d'exécution approximatif en %.

70

» Budgétisation sensible au genre

Indiquez quel **pourcentage (%)** du budget contribue à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes (GEWE) ? *

25

Le montant du budget contribuant à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (GEWE) sur la base du pourcentage indiqué ci-dessus et du budget total du projet est de **\$US 369873.5**. Pouvez-vous confirmer que ce montant est correct ? *

Correct Incorrect

Le montant dépensé à ce contribuant à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes est de **\$US 174293**. Ce montant est-il correct ? *

Correct Incorrect

JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES. Les modèles de budget sont disponibles [ici](#) *

Copie de Budget PBF PRODOC ONUDC_BIT_15 novembre 2022-16_30_44.xlsx



Marqueurs de projet

Veillez sélectionner le marqueur de genre associé à ce projet. *

- Score 1 pour les projets qui contribuent d'une manière ou d'une autre à l'égalité des sexes, mais pas de façon significative (moins de 30 % du budget total pour GEWE).
- Score 2 pour les projets dont l'égalité de genre est un objectif important et qui allouent entre 30 et 79% du budget total du projet à GEWE.
- Score 3 pour les projets dont l'égalité des sexes est un objectif principal et qui allouent au moins 80 % du budget total du projet à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (GEWE)

Veillez sélectionner le marqueur de risque associé à ce projet. *

- Marqueur de risque 0 = risque faible pour l'atteinte des résultats
- Marqueur de risque 1 = risque moyen pour l'atteinte des résultats
- Marqueur de risque 2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

Veillez sélectionner le domaine de priorite de l'intervention (PBF Focus Area) associé à ce projet *

- (1.1) Réforme du secteur de la sécurité
- (1.2) État de droit
- (1.3) Démobilisation, désarmement et réintégration
- (1.4) Dialogue politique
- (2.1) Réconciliation nationale
- (2.2) Gouvernance démocratique
- (2.3) Prévention/gestion des conflits
- (3.1) Emploi
- (3.2) Accès équitable aux services sociaux
- (4.1) Renforcement des capacités nationales essentielles de l'État
- (4.2) Extension de l'autorité de l'État/administration locale
- (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix (y compris les secrétariats des FBP)

Le projet fait-il partie d'une ou plusieurs fenêtres prioritaires du PBF? *

- Initiative de promotion du genre
- Initiative de promotion de la jeunesse
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional
- Aucune

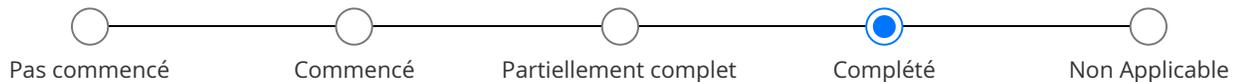
Partie I : Progrès global du projet

Veillez évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des éléments suivants:

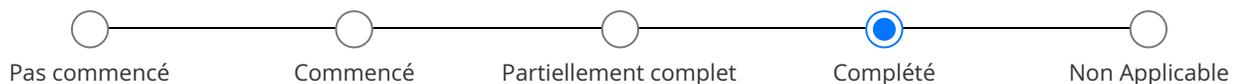
Contractualisation des partenaires *



Recrutement du personnel *



Collection des données de base *



Identification des bénéficiaires *



Fournissez toute information descriptive supplémentaire relative à **l'état global de mise en œuvre** du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.)

Veillez limiter votre réponse à 250 mots

Les jeunes en conflit avec la loi présents au CARSEC ont tous bénéficié d'appuis à l'employabilité et d'autres continuent d'être identifiés au niveau des prisons et commissariats afin de les accompagner vers la réinsertion socioprofessionnelle. Également, le projet a renforcé les capacités d'un certain nombre d'acteurs (personnel de santé, associations de jeunes et socioprofessionnelles, acteurs judiciaires) afin que ces derniers soient plus à même d'accompagner les jeunes en conflit avec la loi, y compris face à la dépendance aux drogues. D'importantes décisions ont été prises par le gouvernement en vue de la pérennisation du projet : le conseil d'administration du CARSEC a adopté la création à Kiffa d'un nouveau centre semi-ouvert. Le projet doit encore contractualiser avec l'Union Nationale des Caisses d'Épargne et Crédit : cette institution de microfinance se chargera de faire viser leurs contrats par l'inspection du travail et de payer les cotisations des employeurs durant la formation. D'autres associations de la société civile seront contractualisées (InnovRIM, APEFAS, ADEM, AEDED). Enfin, les procédures de contractualisation sont en cours avec le CARSEC (chargé de mettre en place son antenne de Kiffa) et l'AFCE (chargée de renforcer les capacités des associations de jeunes qui mettront en œuvre des activités de réinsertion sociale des jeunes en conflit avec la loi)

Résumez le principal **changement structurel, institutionnel ou sociétal** auquel le projet a contribué. Evitez de décrire des résultats anecdotiques ou de fournir une liste des activités individuelles accomplies et songez plutôt à décrire de manière analytique, le progrès fait vers l'objectif principal du projet

Veuillez limiter votre réponse à 550 mots

Le projet est en train de générer des changements structurels et institutionnels importants, notamment la prise en compte par l'Etat et les associations qui s'occupent des jeunes en conflit avec la loi de la question de la réinsertion professionnelle de ce public. Plusieurs activités ont permis d'établir un lien jusqu'ici inexistant entre le dispositif national de la formation professionnelle et les structures de réinsertion sociale du ministère de la Justice : l'INAP-FTP, à travers l'étude du CARSEC et l'élaboration d'un plan pour renforcer son offre de formation, et les EETFP, qui ont exprimé l'intérêt d'établir des conventions avec le CARSEC sur la formation et d'autres services pour les détenus. De plus, la collaboration entre les conseillers en insertion recrutés par le projet et les Guichets TECHGHIL (services publics de l'emploi) pour accompagner les bénéficiaires est en train d'améliorer l'accès des jeunes en conflit avec la loi à ces services et de renforcer la capacité de TECHGHIL à prendre en compte les besoins spécifiques de ce public. L'établissement en cours d'un partenariat entre le projet et le PEJ d'une part et entre le PEJ et le CARSEC d'autre part, va permettre de consolider les progrès dans ce sens. Des changements sur le plan sociétal ont également été générés. Au total, 67 entreprises ont été identifiées comme partenaires prêts à accueillir des jeunes en voie de réinsertion et les former sur des métiers. Cette démarche conduite par les conseillers en insertion a permis de sensibiliser ces entreprises sur l'importance de donner une chance aux jeunes et sur ce que ces derniers peuvent apporter à leur activité dans le cadre d'une formation ou d'un stage pratique. La participation active des professionnels durant les journées de promotion des métiers au CARSEC, organisées par le projet, témoigne des changements de perception vis-à-vis de ce public. De plus, les visites auprès des familles des jeunes en conflit avec la loi organisées par les conseillers ont permis de les sensibiliser sur l'importance des parcours de formation et d'insertion professionnelle pour une réintégration durable dans la société. Les familles participent à la définition des parcours et expriment ce qu'elles s'engagent à contribuer pour permettre aux jeunes d'atteindre leurs objectifs professionnels. Des changements de comportement sont également perceptibles au niveau des acteurs intervenant auprès des jeunes en conflit avec la loi. Ces derniers sont plus sensibles à leurs spécificités et adoptent une approche plus adaptée à ce public cible. Le personnel de santé est désormais plus outillé pour traiter et prendre en charge les jeunes en conflit avec la loi ayant des problèmes d'addictions. Les associations de jeunes ont une meilleure connaissance de ce public cible et ont diminué leur perception négative/stéréotypée. Les acteurs judiciaires sont plus sensibilisés aux règles de protection des mineurs privés de liberté. Ce changement comportemental permettra de mieux accompagner les jeunes en conflit avec la loi vers une réinsertion effective.

Partie II: Progrès par Résultat du projet

NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:

- Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.
- Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.
- Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.
- Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.
- Dans le tableau de résultats, soyez concis: vous avez 3000 caractères, incluant les espaces pour vos réponses.

Décrivez les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.

- "On track" – il s'agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;
- "On track with peacebuilding results" - fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.

Combien de résultats ce projet a-t-il ? *

0 1 2 **3** 4 5 Plus de 5

Veillez écrire les résultats du projet tels qu'ils figurent dans le cadre des résultats du projet qui se trouve dans le document du projet.

Résultat 1 *

Les jeunes participent ensemble comme acteurs du changement pour réduire les vulnérabilités des jeunes en conflit avec la loi, renforcer la cohésion sociale et contribuer à la prévention de l'extrémisme violent.

Résultat 2 *

Les jeunes en conflit avec la loi ont une meilleure connaissance de leurs droits et le système de justice pénale favorise leur accès à la justice.

Résultat 3 *

L'inclusion et la participation socio-économique des jeunes en conflit avec la loi est renforcée depuis leur identification jusqu'à leur réintégration dans la société

Résultat 1: Les jeunes participent ensemble comme acteurs du changement pour réduire les vulnérabilités des jeunes en conflit avec la loi, renforcer la cohésion sociale et contribuer à la prévention de l'extrémisme violent.

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat *

1. Off Track 2. On Track 3. On Track with evidence of peacebuilding results

Resumé de progrès

Veillez limiter votre réponse à 350 mots

Une étude sur les trajectoires de vies des jeunes en conflit avec la loi a été réalisée par le projet, permettant de disposer d'une meilleure connaissance des vulnérabilités spécifiques de ceux-ci. Au total, 206 enfants et jeunes en conflit avec la loi (126 enfants et 80 jeunes / 47 filles et 159 garçons), 30 acteurs communautaires et 21 familles des enfants et jeunes en conflit avec la loi et 108 acteurs institutionnels (étatiques et société civile) ont participé à cette étude. Une cartographie des services existants pour la réintégration des jeunes en conflit avec la loi a également été élaborée par le projet. Au total, 87 structures et services d'accompagnement social et juridique et d'insertion professionnelles ont été identifiées à Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa. Ces structures sont issues de la société civile, des associations de jeunes, des services étatiques et des services privés et offrent des réponses aux besoins des enfants et jeunes en conflit avec la loi. Cette cartographie a permis aux différentes agences, directions ministérielles, associations, ONG ou centres privés et publics de mieux connaître les services existants afin de référer et/ou orienter les enfants et jeunes en conflit avec la loi. Suite à cette cartographie, qui a fait ressortir 31 associations de jeunes à Nouadhibou, Nouakchott et Kiffa, le projet a organisé des formations visant à renforcer les capacités de ces associations dans le domaine de la justice juvénile, la prévention des crimes et la réintégration sociale et professionnelle des jeunes en conflit avec la loi. Au terme de la formation, 40 membres (dont 14 femmes) de 31 Associations de 3 localités ont une meilleure connaissance des questions de la justice juvénile, la prévention des crimes, et favorisent la réintégration sociale et professionnelle des jeunes en conflit avec la loi.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:

Veillez limiter votre réponse à 350 mots

La Mauritanie dispose d'une meilleure connaissance des vulnérabilités des jeunes filles en conflit avec la loi : l'étude sur les trajectoires de vie des jeunes en conflit avec la loi a permis de faire ressortir les spécificités concernant les jeunes filles en conflit avec la loi (mineurs et jeunes adultes). L'étude a permis d'obtenir des informations sur les infractions commises par les jeunes filles ; leurs vulnérabilités spécifiques ; leur traitement devant le système de justice pénale ; leurs conditions de détention et participation à la formation professionnelle. On constate entre autres que les jeunes filles placées au CARSEC ou en prison le sont bien souvent pour des infractions liées aux rôles de genre dans la société. En effet, la plupart sont incarcérées pour Zina (relation sexuelle hors mariage) alors même qu'elles se disent victimes de violences basées sur le genre. Les jeunes filles ont également pour la plupart répondu que les conditions de détention au CARSEC prennent en compte la dimension genre notamment en termes d'activités proposées, d'accès aux protections intimes, et d'infrastructure. L'étude montre également que les jeunes filles sont moins touchées par la récidive comparativement aux jeunes garçons en conflit avec la loi.

En utilisant le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification, fournissez une mise à jour de la réalisation des indicateurs clés au niveau du **Résultat 1** dans le tableau ci-dessous

- Si un résultat a plus de 3 indicateurs, sélectionnez les 3 plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence.
- S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs, indiquez-le et fournissez toute explication. Fournissez des données ventilées par sexe et par âge. (3000 caractères maximum par entrée)

» Résultat 1 : Les jeunes participent ensemble comme acteurs du changement pour réduire les vulnérabilités des jeunes en conflit avec la loi, renforcer la cohésion sociale et contribuer à la prévention de l'extrémisme violent.

Résultat 1	Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès actuel de l'indicateur <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autres changements à l'indicateur</i>
1.1	Proportion d'acteurs institutionnels et communautaires ciblés par le projet qui ont une meilleure compréhension des vulnérabilités des jeunes en conflit avec la loi et qui sont enclins à adopter une approche de réintégration et réinsertion des jeunes en conflit avec la loi	0	70	10	
1.2	% de jeunes en conflit avec la loi qui se sentent moins discriminés, déclarent avoir une meilleure estime de soi et être mieux intégrés à la vie communautaire	0	70	60	

1.3	% de familles et communautés ayant adopté un changement d'attitude positive en vue de faciliter la réintégration des jeunes en conflit avec la loi	0	50	10	Le travail des conseillers mis en place dans le cadre du projet contribue déjà à l'atteinte de cet objectif à travers la sensibilisation des familles sur l'importance de l'insertion socioprofessionnelle de leurs enfants
-----	--	---	----	----	---

Combien de produits sont définis sous le résultat 1 ?

0 1 2 **3** 4 5 Plus de 5

Veuillez énumérer au plus 5 produits les plus pertinents pour le résultat 1

Produit 1.1

La Mauritanie dispose d'une meilleure connaissance des vulnérabilités des jeunes en conflit avec la loi et des initiatives portées par les organisations de jeunes pour prévenir la délinquance et l'extrémisme violent (BIT/ONUDC).

Produit 1.2

Les initiatives portées par les associations de jeunes de la société civile sont renforcées pour résoudre les conflits et les tensions et promouvoir la cohésion sociale

Produit 1.3

: Les associations de jeunes de la société civile sont mobilisées pour accompagner la réhabilitation et la réintégration des jeunes en conflit avec la loi au sein de leurs familles et des communautés ;

Pour chaque produit, et en vous basant sur le cadre de résultats du projet, indiquez l'état d'avancement relatif aux 3 indicateurs de produit les plus pertinents.

» **Produit 1.1**

<p>Produit 1.1 : La Mauritanie dispose d'une meilleure connaissance des vulnérabilités des jeunes en conflit avec la loi et des initiatives portées par les organisations de jeunes pour prévenir la délinquance et l'extrémisme violent (BIT/ONUD C).</p>	<p>Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i></p>	<p>Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i></p>	<p>Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i></p>	<p>Progrès actuel de l'indicateur <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le début du projet</i></p>	<p>Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autres changements à l'indicateur</i></p>
<p>1.1.1</p>	<p># d'études visant à identifier la vulnérabilité spécifique des jeunes en conflit avec la loi</p>	<p>0</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>Une étude élaborée sur les trajectoires de vie des jeunes en conflit avec la loi.</p>

1.1.2	# d'associations de jeunes de la société civile identifiées	0	30	87	Une cartographie élaborée sur les services et structures existantes en accompagnement aux jeunes en conflit avec la loi. Cette cartographie a permis d'identifier 87 services en appui aux jeunes en conflit avec la loi dont 31 associations de jeunes.
1.1.3					

» **Produit 1.2**

Produit 1.2 : Les initiatives portées par les associations de jeunes de la société civile sont renforcées pour résoudre les conflits et les tensions et promouvoir la cohésion sociale	Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès actuel de l'indicateur <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changements à l'indicateur</i>
--	---	---	--	--	---

1.2.1	# de formations des associations de jeunes de la société civile sur leurs rôles dans la consolidation de la paix	0	03	1	01 formation des associations de jeunes organisée à Nouakchott sur la justice juvénile, la prévention des crimes et la réintégration sociale des jeunes en conflit avec la loi. Deux formations sont prévues à Nouadhibou et Kiffa. Retard : procédure de transfert de fonds en cours à l'AFCF association disposant d'une importante expertise dans le domaine et chargée de la formation/accompagnement des associations de jeunes.
1.2.2	# de jeunes en conflit avec la loi réintégrés socialement suite à l'intervention des associations de jeunes	0	70 garçons et 30 filles	0	Changement de l'intitulé de l'indicateur. La formulation « résolution des conflits impliquant les jeunes en conflit avec la loi » ne correspond pas, en effet ce rôle de médiation doit être réglementé par le ministère de la justice et ne peut pas être attribué aux associations de jeunes. Il a été décidé de privilégier la formulation « jeunes en conflits avec la loi réintégrés », aspect sur lequel

les associations de jeunes peuvent intervenir. Ainsi, une fois les associations de jeunes entièrement formées, l'AFCF les accompagnera dans la mise en œuvre d'activités visant à réintégrer les jeunes en conflit avec la loi. Retard : la cartographie d'identification des associations de jeunes a été finalisée avec du retard (septembre 2022). Nous sommes maintenant dans les procédures de transfert de fonds à l'AFCF qui finalisera la formation des associations de jeunes et les accompagnera dans la mise en œuvre d'activités visant à réintégrer les jeunes en conflit avec la loi.

1.2.3	# de mécanismes mis en place par les associations de jeunes pour appuyer les jeunes en conflit avec la loi.	0	5	0	<p>Changement de l'intitulé de l'indicateur. La terminologie « pour suivre les résolutions des conflits » n'étant pas adaptée, une reformulation a été proposée.</p> <p>Retard : la cartographie d'identification des associations de jeunes a été finalisée avec du retard (septembre 2022). Nous sommes maintenant dans les procédures de transfert de fonds à l'AFCF qui finalisera la formation des associations de jeunes et les accompagnera dans la mise en œuvre d'activités visant à réintégrer les jeunes en conflit avec la loi. L'AFCF et les associations de jeunes travailleront également dans le développement de mécanismes de suivi</p>
-------	---	---	---	---	---

» Produit 1.3

Produit 1.3 : : Les associations de jeunes de la société civile sont mobilisées pour accompagner la réhabilitation et la réintégration des jeunes en conflit avec la loi au sein de leurs familles et des communautés ;	Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès actuel de l'indicateur <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changements à l'indicateur</i>
1.3.1	# Nombre de familles ayant bénéficié des causeries et visites à domicile	0	2500	0	Retard les formations des assistantes sociales sur le renforcement des compétences familiales sont prévues en janvier. Une fois les assistantes sociales formées, ces derniers pourront se déployer auprès des familles.

1.3.2	# Rencontres d'échanges culturelles et sportives menées	0	10	0	<p>Retard : la cartographie d'identification des associations de jeunes a été finalisée avec du retard (septembre 2022). Nous sommes maintenant dans les procédures de transfert de fonds à l'AFCE qui finalisera la formation des associations de jeunes et les accompagnera dans la mise en œuvre d'activités visant à réintégrer les jeunes en conflit avec la loi. Les associations de jeunes seront notamment en charge de mener des rencontres culturelles et sportives.</p>
-------	---	---	----	---	--

1.3.3	# groupes de paroles mis en place	0	12	0	Des échanges ont été menés avec les directions régionales de la jeunesse pour mettre en place des groupes de paroles dans les quartiers de Nouakchott. Des TDRs ont été rédigés. Le changement ministériel a entraîné un retard dans la mise en œuvre de ces groupes de parole qui doivent dans un premier temps être institutionnalisés par le ministère de la culture, jeunesse et sport. Des discussions sont en cours pour l'institutionnalisation d'ici la fin de l'année.
-------	-----------------------------------	---	----	---	---

Résultat 2: Les jeunes en conflit avec la loi ont une meilleure connaissance de leurs droits et le système de justice pénale favorise leur accès à la justice.

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat

*

1. Off Track
 2. On Track
 3. On Track with evidence of peacebuilding results

Resumé de progrès

Veillez limiter votre réponse à 350 mots

Les mineurs en conflit avec la loi du CARSEC de Kiffa ont continué de bénéficier d'un accompagnement judiciaire. Ils ont été informés sur l'état de leur dossier judiciaire et ont été conseillé sur les procédures judiciaires à entreprendre. Le projet a également permis d'attirer l'attention sur le cas des mineurs dans des conditions de détention précaires. Au total 40 mineurs, ont été appuyés dans le cadre de leur dossier judiciaire.

40 membres issus des associations de jeunes de Nouakchott ont participé à une série de formations sur la protection de l'enfance, la justice juvénile et la procédure pénale. Au cours de cette période, les acteurs intervenant auprès des jeunes en conflit avec la loi ont été sensibilisés aux vulnérabilités spécifiques des jeunes en conflit avec la loi notamment en ce qui a trait à l'usage/consommation de drogues. Pour la première fois, le personnel de santé de l'administration pénitentiaire, du CARSEC, de l'hôpital Dia et les travailleurs sociaux du MASEF ont bénéficié d'une formation théorique et pratique sur le traitement de l'addiction (voyage d'études au Centre de prise en charge des addictions de Dakar). Ces acteurs sont désormais outillés pour soigner les jeunes en conflit avec la loi ayant des problèmes d'addiction.

Les acteurs intervenant auprès des jeunes en conflit avec la loi ont été sensibilisés aux règles de traitement des mineurs privés de liberté. Le CARSEC est doté d'un draft de règlement intérieur à travers l'organisation d'un atelier pour désormais assurer la réduction des risques de violences à l'égard des mineurs en conflit avec la loi et de garantir le respect de leurs droits en Mauritanie. Enfin, le projet a généré un important impact à travers la création d'un centre semi ouvert à Kiffa visant à réintégrer les enfants en conflit avec la loi.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat: (Limite de 350 mots incluant la ponctuation)

Veillez limiter votre réponse à 350 mots

L'assistance judiciaire fournie par l'ONUDC a bénéficié aux jeunes mineurs et jeunes adultes y compris les jeunes filles. Les associations de jeunes ont été renforcées en capacités et sont désormais aptes à accompagner la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes en conflit avec la loi. Enfin, les acteurs gouvernementaux ont été sensibilisés à la justice des mineurs et sont désormais plus informés des droits des mineurs en conflit avec la loi.

En utilisant le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification, fournissez une mise à jour de la réalisation des indicateurs clés au niveau du **Résultat 2** dans le tableau ci-dessous

- Si un résultat a plus de 3 indicateurs, sélectionnez les 3 plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence.
- S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs, indiquez-le et fournissez toute explication. Fournissez des données ventilées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

» Résultat 2 : Les jeunes en conflit avec la loi ont une meilleure connaissance de leurs droits et le système de justice pénale favorise leur accès à la justice.

Résultat 2	Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès actuel de l'indicateur <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autres changements à l'indicateur</i>
2.1	% de jeunes en conflit avec la loi qui pensent que leurs droits sont respectés et qui ont une perception positive du système de justice pénale	0	40		Données de l'étude sur les trajectoires de vie des jeunes en conflit avec la loi ont permis de définir la cible de projet. Cet indicateur sera mesuré à la fin du projet.
2.2	% de jeunes en conflit avec la loi bénéficiant des mesures alternatives à la détention - sensible au genre et à l'âge - grâce au changement de pratiques judiciaires des acteurs de la chaîne pénale ciblés	0	70		Cet indicateur sera mesuré à la fin du projet.
2.3	Pourcentage des jeunes en conflit avec la loi satisfaits de leur traitement et des conditions de détention en milieu carcéral	0	70		Cet indicateur sera mesuré à la fin du projet.

Combien de produits sont définis sous le résultat 2?

0 1 2 **3** 4 5 Plus de 5

Veuillez énumérer au plus 5 produits les plus pertinents pour le résultat 2

Produit 2.1

Les jeunes connaissent leurs droits devant la justice et sont mieux outillés pour les défendre

Produit 2.2

Les acteurs de la chaîne pénale sont sensibilisés à la justice juvénile et aux vulnérabilités spécifiques des jeunes en conflit avec la loi (ONUDC/BIT)

Produit 2.3

: L'administration pénitentiaire et les centres de milieux semi-fermés sont mieux outillés pour prévenir la radicalisation des jeunes en milieu carcéral et assurer leur réinsertion socio-professionnelle (ONUDC/BIT)

Pour chaque produit, et en vous basant sur le cadre de résultats du projet, indiquez l'état d'avancement relatif aux 3 indicateurs de produit les plus pertinents.

» Produit 2.1

Produit 2.1 : Les jeunes connaissent leurs droits devant la justice et sont mieux outillés pour les défendre	Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès actuel de l'indicateur <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autres changements à l'indicateur</i>

2.1.1	# Nombre de détenus mineurs appuyés devant la justice suite à l'intervention des jeunes volontaires	0	140 garçons et 60 filles	40 mineurs (dont 06 filles)	Une volontaire est actuellement déployée au CARSEC de Nouakchott pour apporter une assistance judiciaire aux enfants en conflit avec la loi. Elle s'entretient avec les enfants, relève les dysfonctionnements et propose des solutions juridiques (provoquer des jugements de certains mineurs en prévention qui souffrent de longues détentions sans jugement ; faciliter la libération pour des infractions mineurs etc...)
-------	---	---	--------------------------	-----------------------------	--

2.1.2	# de Maison des droits des jeunes et des enfants mise en place à Kiffa	0	1	1	<p>Un Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Jeunes en Conflit avec la Loi est en cours de mise en place à Kiffa. Le Conseil d'Administration du CARSEC a adopté l'ouverture de ce centre. Un local a été identifié pour accueillir ce centre a Kiffa. Les équipes ont été déployées notamment le greffier chargé de l'assistance judiciaire dans ce futur centre. Il reste l'équipement, le lancement officiel, la formation des équipes et la mise en place des activités récréatives et professionnelles (prévu d'ici la fin de l'année).</p>
-------	--	---	---	---	--

1.1.3	# formations organisées sur la justice pénale et l'accès aux droits des jeunes adultes et mineurs	0	3	1	01 formation des associations de jeunes organisée à Nouakchott sur la justice juvénile, la prévention des crimes et la réintégration sociale des jeunes en conflit avec la loi. Deux formations sont prévues à Nouadhibou et Kiffa. Retard : procédure de transfert de fonds en cours à l'AFCE association disposant d'une importante expertise dans le domaine et chargée de la formation/accompagnement des associations de jeunes.
-------	---	---	---	---	---

» **Produit 2.2**

Produit 2.2 : Les acteurs de la chaîne pénale sont sensibilisés à la justice juvénile et aux vulnérabilités spécifiques des jeunes en conflit avec la loi (ONU/DC/BI T)	Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès actuel de l'indicateur <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autres changements à l'indicateur</i>
---	---	---	--	--	--

2.2.1	# d'acteurs sensibilisés sur leurs rôles dans la prévention de l'utilisation des drogues	0	50	36	Formation organisée du personnel de santé de l'administration pénitentiaire, du CARSEC, de l'hôpital Dia (psychiatres), de la société civile et des assistantes sociales sur le traitement et la prise en charge des addictions et des troubles liés à l'usage des drogues.
2.2.2	Voyage d'études des assistants sociaux pour apprendre des expériences du Sénégal en matière de traitement et de prise en charge des jeunes ayant utilisé de la drogue	0	1	1	Suite à la formation technique (mentionnée ci-dessus), un voyage d'étude a été organisé au centre de prise en charge des addictions et des troubles liés à l'usage des drogues à Dakar. Ce voyage d'étude a permis au personnel de santé de l'administration pénitentiaire, de l'hôpital Dia et des assistantes sociales du MASEF d'acquérir des compétences pratiques pour traiter les addictions et troubles liés à l'usage des drogues.

1.2.3	# d'acteurs de la chaîne pénale formés sur la spécificité des mineurs en conflit avec la loi	0	300	37 (09 femmes)	37 acteurs intervenant auprès des jeunes en conflit avec la loi ont été sensibilisés aux règles des nations unies pour les mineurs privés de liberté. Il est prévu de poursuivre ces formations au premier semestre 2023.
-------	--	---	-----	----------------	---

» **Produit 2.3**

Produit 2.3 : : L'administration pénitentiaire et les centres de milieu semi-fermés sont mieux outillés pour prévenir la radicalisation des jeunes en milieu carcéral et assurer leur réinsertion socio-professionnelle (ONUDC/BI T)	Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès actuel de l'indicateur <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulé depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autres changements à l'indicateur</i>
---	---	---	--	--	--

2.3.1	# Personnel de l'administration pénitentiaire (garde nationale, greffiers, surveillants etc.), de Nouadhibou et Nouakchott formés	0	60	0	Les TDRs ont été élaborés et un accord a été fait avec la garde nationale pour les renforcer en capacité dans le domaine des règles de traitement des détenus privés de liberté y compris les mineurs et jeunes. Les formations sont prévues au premier semestre 2023.
2.3.2	# Fora des carrières dans les prisons des mineurs et les CARSEC organisés	0	20	3	D'autres activités sont prévues (sportives et artistiques) mais en retard : l'élaboration de la cartographie d'identification des associations de jeunes a été finalisée avec du retard (septembre 2022). Nous sommes maintenant dans les procédures de transfert de fonds à l'AFCF qui finalisera la formation des associations de jeunes et les accompagnera dans la mise en œuvre d'activités culturelles, artistiques et sportives au sein du CARSEC.

2.3.3	# « Containers Sports et Loisirs » achetés pour la prison des mineurs afin de permettre à l'administration pénitentiaire de mener	0	1	0	En attente de l'ouverture du CARSEC de Kiffa. Une fois le CARSEC a Kiffa ouvert le projet réhabilitera un espace qui offrira des activités récréatives et ludiques aux enfants.
-------	---	---	---	---	---

Résultat 3: L'inclusion et la participation socio-économique des jeunes en conflit avec la loi est renforcée depuis leur identification jusqu'à leur réintégration dans la société

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat

*

1. Off Track
 2. On Track
 3. On Track with evidence of peacebuilding results

Resumé de progrès

Veuillez limiter votre réponse à 350 mots

Des Cellules ont été implantées à Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa afin de renforcer l'inclusion socio-économique des jeunes en conflit avec la loi au CARSEC ou en prison. 196 jeunes ont été appuyés à définir leurs objectifs professionnels et 158 d'entre eux ont déjà établi un plan d'insertion individuel avec leur conseiller. 28 formations au développement personnel et 15 formations sur les services d'appui à l'auto-emploi ont été réalisées. Trois journées de découverte des métiers ont été organisées au CARSEC, touchant en moyenne 155 jeunes à chaque fois. Ce dispositif est en voie de pérennisation. Le CARSEC va recruter un conseiller en insertion qui sera formé pour répliquer les approches du projet en matière d'appui à l'employabilité. Concernant la formation professionnelle des jeunes durant leur détention, l'étude de diagnostic pour la mise à niveau de l'offre du CARSEC a été finalisée par l'INAP-FTP. Son plan d'action prévoit la construction d'une annexe pour implanter 6 programmes de formation diplômante en mécanique, plomberie, soudure, menuiserie, couture et coiffure. Une fois les jeunes libérés, l'accompagnement et le suivi des Cellules facilitent leur réintégration dans la vie active. Au total, 67 entreprises d'accueil ont été identifiées et 11 jeunes ont déjà été placés en apprentissage pour des formations de 6 à 9 mois. Le développement de ce réseau d'entreprises va permettre de renforcer durablement la participation socio-économique des jeunes en conflit avec la loi. Des formations ont été organisées sur le coaching, l'entrepreneuriat et l'ESS afin d'améliorer les capacités de 16 associations identifiées dans la cartographie. Ces structures ont ensuite été accompagnées à élaborer des plans d'action axés sur la réinsertion des jeunes en conflit avec la loi. 10 propositions ont été développées, dont 6 sont déjà en cours de mise en œuvre avec ces associations.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat: (Limite de 350 mots incluant la ponctuation)

Veuillez limiter votre réponse à 350 mots

L'étude de diagnostic du CARSEC a bien pris en compte la dimension genre pour proposer la mise en place de programmes de formation diplômante adaptés aux objectifs professionnels définis par les jeunes filles en conflit avec la loi au CARSEC. Ainsi, le projet va appuyer la mise en place de formations en informatique (maintenance et/ou infographie), couture et coiffure dames au CARSEC de Nouakchott. De plus, les services d'accompagnement à l'insertion fournis par les Cellules à Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa se basent sur une approche hautement réactive aux besoins individuels des jeunes, y compris les filles. En effet, les diagnostics socioprofessionnels sont réalisés à travers des entretiens entre chaque jeune et son conseiller et sont suivis de visites de familles pour rencontrer leurs tuteurs, ce qui permet de définir et valider conjointement des parcours d'insertion personnalisés pour chaque jeune en conflit avec la loi bénéficiaire du projet.

En utilisant le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification, fournissez une mise à jour de la réalisation des indicateurs clés au niveau du **Résultat 3** dans le tableau ci-dessous

- Si un résultat a plus de 3 indicateurs, sélectionnez les 3 plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence.
- S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs, indiquez-le et fournissez toute explication. Fournissez des données ventilées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

» Résultat 3 : L'inclusion et la participation socio-économique des jeunes en conflit avec la loi est renforcée depuis leur identification jusqu'à leur réintégration dans la société

<p>Résultat 3 : L'inclusion et la participation socio-économique des jeunes en conflit avec la loi est renforcée depuis leur identification jusqu'à leur réintégration dans la société</p>	<p>Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i></p>	<p>Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i></p>	<p>Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i></p>	<p>Progrès actuel de l'indicateur <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le début du projet</i></p>	<p>Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changements à l'indicateur</i></p>
--	---	---	--	--	---

<p>3.1</p>	<p>Pourcentage des jeunes en conflit avec la loi en voie de réinsertion qui sont employés par les différentes mesures d'insertion du projet</p>	<p>0</p>	<p>50</p>	<p>17</p>	
------------	--	-----------------	------------------	------------------	--

3.2	<p>Changement de % de jeunes en conflit avec la loi qui déclarent ne pas savoir comment faire pour se sortir de leur situation de vulnérabilité</p>	68	Réduction de 40%	N/A (Enquête de perception en fin de projet)	<p>Cet indicateur a été modifié car durant les enquêtes, il a été jugé que ce n'était pas pertinent d'aborder de manière directe des sujets aussi complexes que les inégalités économiques horizontales avec les mineurs présents au niveau du CARSEC. Finalement, ils sont interrogés sur les solutions qu'ils perçoivent pour se sortir de leur vulnérabilité, ce qui nous informe par rapport à leur impression de la société et des opportunités qui s'offrent à eux.</p>
-----	---	----	------------------	--	---

3.3	<p>75 % de jeunes en conflit avec la loi confiants pour la recherche d'options positives d'emploi dans le futur</p>	0	75	60	
-----	---	---	----	----	--

Combien de produits sont définis sous le résultat 3?

0 1 2 **3** 4 5 Plus de 5

Veillez enumerer au plus 5 produits les plus pertinents pour le résultat 3

Produit 3.1

Les jeunes en conflit avec la loi sont appuyés pour développer leur projet de (ré)insertion socio-économique à travers des services d'orientation adaptés et inclusifs délivrés par des assistants sociaux et des jeunes issus de la société civile

Produit 3.2

Les jeunes en conflit avec la loi dans les CARSEC accèdent à une formation professionnelle de qualité et d'autres services d'appui à leur projet de (ré)insertion grâce à l'implication de l'INAP-FTP et des jeunes issus de la société civile

Produit 3.3

Des opportunités d'emploi décent pour les jeunes anciennement en conflit avec la loi sont générées à travers le réseau de référencement des associations de jeunes de la société civile et la création d'entreprises de réinsertion sociale

Pour chaque produit, et en vous basant sur le cadre de résultats du projet, indiquez l'état d'avancement relatif aux 3 indicateurs de produit les plus pertinents.

» Produit 3.1

Produit 3.1 : Les jeunes en conflit avec la loi sont appuyés pour développer leur projet de (ré)insertion socio-économique à travers des services d'orientation adaptés et inclusifs délivrés par des assistants sociaux et des jeunes issus de la société civile	Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès actuel de l'indicateur <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autres changements à l'indicateur</i>
3.1.1	Nombre de séances de restitution de l'étude	0	4	0	La première version de l'étude n'a été rendue qu'en novembre à cause de retards dans le travail des consultants. Par conséquent, la restitution de l'étude est prévue en janvier.
3.1.2	Nombre d'organisations intégrées au réseau de référencement	0	8	6	

3.1.3	Nombre d'assistants sociaux et de jeunes de la société civile formés sur l'orientation professionnelle et les mesures alternatives à la détention	0	80	0	Les formations étaient prévues en novembre mais ont été repoussées en raison d'une autre formation d'assistants sociaux programmée à la même période. Les formations seront finalement organisées en janvier à Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa.
-------	--	---	----	---	--

» **Produit 3.2**

Produit 3.2 : Les jeunes en conflit avec la loi dans les CARSEC accèdent à une formation professionnelle de qualité et d'autres services d'appui à leur projet de (ré)insertion grâce à l'implication de l'INAP-FTP et des jeunes issus de la société civile	Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès actuel de l'indicateur <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changements à l'indicateur</i>
--	--	--	---	---	--

3.2.1	Nombre de diagnostics réalisés sur les besoins de renforcement du dispositif des CARSEC de Nouakchott et Nouadhibou	0	2	2	
3.2.2	Nombre de programmes de formation du système formel d'EFTP mis en place ou adaptés dans les CARSEC	0	6	1	Le rapport des diagnostics des CARSEC n'a été rendu qu'en novembre à cause de retards dans le travail de l'INAP-FTP. Le plan d'action pour la mise en place des programmes est maintenant disponible et va être réalisé à partir de décembre.
3.2.3	Nombre de jeunes en conflit avec la loi formés sur des métiers dans les CARSEC	44	160	0	Idem. De plus, l'indicateur a été modifié pour préciser qu'il s'agit là de formations sur des métiers. Tous les jeunes des CARSEC ont déjà pu bénéficier d'autres types de formations (compétences de vie, définition d'un objectif professionnel, estime de soi, développement personnel, etc.) délivrées par les conseillers en insertion du projet et de TECHGHIL.

Produit 3.3 : Des opportunités d'emploi décent pour les jeunes anciennement en conflit avec la loi sont générées à travers le réseau de référencement des associations de jeunes de la société civile et la création d'entreprises de réinsertion sociale	Indicateurs <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès actuel de l'indicateur <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autres changements à l'indicateur</i>
3.3.1	# conseillers en insertion formés parmi les jeunes de la société civile	0	40	45	
3.3.2	Nombre d'entreprises locales renforcées pour accueillir des jeunes anciennement en conflit avec la loi	0	15	10	

3.3.3	<p>Nombre d'ateliers/ entreprises de réinsertion sociale créés et mis en fonctionnement</p>	0	2	0	<p>Un plan d'affaire a été développé par une association de la société civile identifiée et formée dans le cadre du projet (AEDED) pour créer une entreprise de recyclage de déchets qui emploierait des jeunes en voie de réinsertion. Cependant, plusieurs aspects de ce plan doivent être renforcés pour assurer la viabilité du projet. Un consultant expert en coaching et entrepreneuriat a donc été recruté en novembre pour accompagner l'association dans le montage du projet. Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes en conflit avec la loi, les conseillers en insertion ont également identifiés plusieurs projets individuels de création d'entreprise qui pourront être appuyés par le projet</p>
-------	---	---	---	---	--

Partie III: Questions transversales

Le projet prévoit-il d'organiser des événements au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films

- oui
 non

Si oui, indiquez combien d'événements, et pour chacun, la date approximative et une brève description, incluant les objectifs, l'audience cible et le lieu (si connu)

4

1

Titre de l'événement *

Cérémonie d'inauguration du CARSEC de Kiffa

Date (peu être approximative) *

2022-12

Lieu (Si connu)

Kiffa, Mauritania

Audience Cible *

Choisissez autant qu'applicable

- Haut cadres du gouvernement
 Autres officiers du gouvernement
 Société Civile
 Jeunes
 Femmes
 Forces de défenses et de sécurité
 Leaders traditionaux
 Bailleurs de Fonds
 Commerces/Secteur Privé
 Anciens combattants
 Journalistes
 Artistes
 Autres

Objectifs

Veillez limiter votre réponse à 150 mots

Accompagner la mise en place d'un Centre pour l'Accueil et la Réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi (CARSEC) à Kiffa afin de faciliter une réinsertion sociale effective de l'enfant en conflit de Kiffa et des régions avoisinantes.

Tout autre information sur cet événement

Titre de l'événement

Rap citoyen

Date (peu être approximative)

2022-12

Lieu (Si connu)

Nouakchott, Nouadhibou, Kiffa

Audience Cible

Choisissez autant qu'applicable

- Haut cadres du gouvernement
- Autres officiers du gouvernement
- Société Civile
- Jeunes
- Femmes
- Forces de défenses et de sécurité
- Leaders traditionaux
- Bailleurs de Fonds
- Commerces/Secteur Privé
- Anciens combattants
- Journalistes
- Artistes
- Autres

Objectifs

Veillez limiter votre réponse à 150 mots

Offrir l'opportunité aux jeunes en conflit avec la loi de s'exprimer, de renforcer leur développement personnel et confiance en soi, de renforcer les liens entre les jeunes

Tout autre information sur cet événement

Titre de l'événement *

Compétition sportive entre les jeunes et les autorités

Date (peu être approximative) *

2023-02

Lieu (Si connu)

Nouadhibou, Nouakchott

Audience Cible *

Choisissez autant qu'applicable

- Haut cadres du gouvernement
- Autres officiers du gouvernement
- Société Civile
- Jeunes
- Femmes
- Forces de défenses et de sécurité
- Leaders traditionaux
- Bailleurs de Fonds
- Commerces/Secteur Privé
- Anciens combattants
- Journalistes
- Artistes
- Autres

Objectifs *

Veillez limiter votre réponse à 150 mots

Renforcer les liens de confiance entre les jeunes et les autorités étatiques à travers le sport

Tout autre information sur cet événement

Titre de l'événement *

Journées de promotion des métiers et des opportunités d'emploi

Date (peu être approximative) *

2022-11

Lieu (Si connu)

CARSEC de Nouakchott et Nouadhibou

Audience Cible *

Choisissez autant qu'applicable

- Haut cadres du gouvernement
- Autres officiers du gouvernement
- Société Civile
- Jeunes
- Femmes
- Forces de défenses et de sécurité
- Leaders traditionaux
- Bailleurs de Fonds
- Commerces/Secteur Privé
- Anciens combattants
- Journalistes
- Artistes
- Autres

Objectifs *

Veillez limiter votre réponse à 150 mots

. Cette activité vise à donner aux jeunes en conflit avec la loi toutes les informations sur l'offre de formation disponible et adaptée au marché local, et les aider à comprendre de manière simple et interactive les opportunités qui s'offre à eux pour faciliter leur réinsertion dans la vie active. En même temps, elle leur permet de rencontrer des professionnels des métiers et de mieux appréhender la culture de travail et sa fonction d'insertion sociale.

Tout autre information sur cet événement

Chaque mois, tous les jeunes des CARSEC participent à des journées sur une thématique différente. En août ce fut la menuiserie, en septembre le BTP et en octobre la pêche. Nous invitons des professionnels, des formateurs et des anciens apprentis dans des secteurs porteurs d'emploi à venir partager leur parcours de vie, discuter de leur profession avec les jeunes, ainsi que les initier à certains outils et procédés utilisés dans leur quotidien via des exercices pratiques.

Impact Humain

Cette section s'intéresse à l'impact humain du projet. Indiquez le nombre de parties prenantes clés du projet, et pour chacune, décrivez brièvement:

i. Les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet

ii. L'impact du projet sur leurs vies

iii. Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes

Combien de parties prenantes clés ce projet a-t-il ?

4

Partie Prenante:

CARSEC (Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi)

Quels étaient les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet

Existence de seulement deux CARSEC en Mauritanie (à Nouakchott et Nouadhibou). La région du sud et sud-est de la Mauritanie ne dispose pas de CARSEC ce qui pose de nombreuses difficultés ; les enfants ayants commis des infractions sont transférés au CARSEC de Nouakchott ce qui entraîne leur éloignement familial, l'absence de visites par leurs proches, et pourraient engendrer d'autres conséquences d'ordre psychologique ou un sentiment d'isolement/d'abandon pouvant inciter le jeune à commettre d'autres types d'infractions ou encore à récidiver.

Quel est l'impact du projet sur leurs vies

Veillez limiter votre réponse à 350 mots

Le projet a permis de faire adopter la création d'un Centre d'Accueil et de Réinsertion sociale des jeunes en conflit avec la loi dans la ville de Kiffa qui pourra accueillir les enfants de la ville mais également des régions avoisinantes facilitant ainsi leur réinsertion sociale et professionnelle ainsi que leur accès à la justice. La création du CARSEC à Kiffa aura un impact positif sur les familles, les enfants.

Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représant de chacune des parties prenantes

Veillez limiter votre réponse à 350 mots

“ L'ouverture du CARSEC permettra de garder les enfants dans la même région, diminuer l'éloignement familial, les couts pour les familles liés aux déplacements vers la capitale. L'enfant bénéficiera de visites régulières de ses parents ».

Sidi Mohamed Beidy, Directeur du Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la loi.

Partie Prenante:

Personnel de Santé de l'administration pénitentiaire, du CARSEC et de l'hôpital Dia

Quels étaient les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet

Plusieurs jeunes en conflit avec la loi ont commis des infractions en lien avec la consommation de drogues. Le personnel de santé faisait face à un certain nombre de difficultés pour traiter ces jeunes consommateurs du fait de l'absence de structure appropriée et de formation dans le domaine du traitement et de la prise en charge des addictions.

Quel est l'impact du projet sur leurs vies

Veillez limiter votre réponse à 350 mots

Le projet a permis de renforcer les capacités des acteurs de santé en matière de prise en charge des addictions. Ces derniers sont désormais capables d'apporter les premiers soins aux jeunes consommateurs.

*

Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes

Veillez limiter votre réponse à 350 mots

« Je suis désormais outillé pour traiter les jeunes détenus souffrant de problème d'addiction. L'expérience sénégalaise en la matière nous a beaucoup inspiré et nous espérons mettre en place une cellule de prise en charge des addictions en prison ». Docteur Yacoub Dah, Médecin chef de l'administration pénitentiaire

*

3

Partie Prenante:

Jeunes en conflit avec la loi

*

Quels étaient les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet

Les jeunes en conflit avec la loi en Mauritanie sont confrontés à de nombreux défis relatifs à leur accès à l'emploi décent et aux opportunités économiques. Les causes se caractérisent notamment par leur faible niveau de qualification et l'inadéquation des formations aux besoins du marché.

D'autres barrières plus profondes les empêchent de participer à la vie sociale et économique de leur communauté, telles que les problèmes d'accès à une éducation de qualité et aux autres droits sociaux de base. Leur situation précaire tend à se dégrader lorsqu'ils sont confrontés à la justice ou à la prison. Les jeunes peuvent alors être stigmatisés et rejetés par la société, ce qui réduit encore davantage leurs chances de se développer et s'insérer professionnellement et par conséquent, de renouer des contacts et des liens positifs avec d'autres groupes au sein de la communauté.

Par conséquent, environ 30% des jeunes en conflit avec la loi sont des récidivistes qui reviennent devant la justice pour des infractions similaires voire plus graves. Leurs vulnérabilités peuvent créer chez eux des sentiments d'exclusion. Ces frustrations peuvent les rendre réceptifs aux discours haineux et violents, et en faire des proies faciles à la radicalisation.

*

Quel est l'impact du projet sur leurs vies *

Veillez limiter votre réponse à 350 mots

À travers la mise en place d'un dispositif d'accompagnement adapté au CARSEC et un suivi continu à leur sortie, les jeunes bénéficiaires du projet ont pu reprendre confiance en eux et retrouver l'espoir de s'insérer dans la vie active et contribuer de manière positive à la société.

Les séances de développement personnel organisées régulièrement par les conseillers en insertion, individuellement ou en petits groupes, encouragent les jeunes à améliorer leur estime de soi en réfléchissant à leurs expériences de vie et aux qualités et compétences qu'ils ont déjà su démontrer. Les séances d'orientation les aident à se projeter dans l'avenir, réfléchir à des métiers qui leur correspondraient et se fixer des objectifs.

L'implication des familles dans la définition de leur plan d'insertion, processus par lequel les tuteurs s'engagent à apporter leur soutien aux jeunes durant la formation, leur permet de se sentir appuyés par leur entourage pour poursuivre leurs objectifs et ne pas retomber dans la délinquance.

L'identification d'entreprises habituées à recevoir des jeunes en formation, leur sensibilisation sur le profil des jeunes en conflit avec la loi et l'importance de la deuxième chance, ainsi que la participation des professionnels aux journées de promotion des métiers au CARSEC, contribuent à changer la perception de la société envers ce public. Ceci permet ensuite aux jeunes évoluant en apprentissage de bénéficier d'un cadre et d'un environnement de formation plus propices à leur épanouissement.

Enfin, l'organisation de la formation en milieu de travail permet aux jeunes d'acquérir des compétences alignées avec les besoins du marché et de développer des attitudes professionnelles qui faciliteront leur accès à l'emploi ou l'auto-emploi à l'issue de leur période d'apprentissage.

Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes *

Veillez limiter votre réponse à 350 mots

RAS

Partie Prenante: *

Agence TECHGHIL

Quels étaient les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet *

TECHGHIL n'avait jamais eu d'expérience spécifique avec le public des jeunes en conflit avec la loi, et rencontre des difficultés plus généralement à atteindre les populations les plus marginalisées, qui ont pourtant besoin d'être appuyés par leurs services pour se former et/ou développer leur activité économique. Les conseillers emploi de TECHGHIL ont été récemment recrutés dans le cadre de la restructuration de l'Agence, et beaucoup sont des jeunes pleins de volonté mais avec une expérience limitée de l'accompagnement sur le terrain. Ceci limite leur capacité à fournir des appuis adaptés à certains groupes vulnérables, tels que les jeunes en conflit avec la loi. De plus, les mineurs n'ont pas accès à leur plateforme de services.

Quel est l'impact du projet sur leurs vies

Veillez limiter votre réponse à 350 mots

Voir témoignage.

Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes

Veillez limiter votre réponse à 350 mots

« Je pense que notre travail en partenariat avec la Cellule du CARSEC a été une expérience extraordinaire pour moi. D'abord parce que ce public est nouveau pour nous, la totalité de notre public normalement a plus de 18 ans alors que là-bas ce sont des mineurs en conflit avec la loi. C'est un public très sensible donc avec Hamady on a essayé d'être le plus compréhensif possible car ils ont un niveau d'instruction qui est très bas. J'ai aussi constaté que ce sont des gens qui méritent toujours une deuxième chance, donc nous avons essayé de les guider et de leur montrer le bon chemin pour qu'ils aient un espoir lorsqu'ils sortent de cette expérience vers un nouveau pas dans la vie active, en ce qui concerne la professionnalité dans les métiers. »

Mr Vadhily Ghailany, Conseiller Emploi au Guichet TECHGHIL de Nouadhibou.

En plus de l'impact spécifique aux parties prenantes décrit dans les questions précédentes, vous pouvez utiliser cet espace pour décrire tout autre impact humain du projet

Veillez limiter votre réponse à 650 mots

- **Photo 1 : Un jeune de 16 ans, récemment libéré du CARSEC, reçoit de son conseiller en insertion (à droite) quelques équipements pour débiter une formation d'apprenti pêcheur de 6 mois à Nouadhibou : une combinaison, un gilet et des bottes.**

- **Photo 2: Un jeune de 16 ans, récemment libéré du CARSEC, suit une formation en mécanique moto dans une entreprise du secteur informel à Nouakchott. Son apprentissage durera au total entre 6 et 9 mois, selon la vitesse à laquelle il apprend.**

- **Photo 3 : Oumou, la conseillère en insertion recrutée par le projet à Nouakchott, rencontre un jeune tout juste admis au CARSEC et effectue un premier diagnostic professionnel. Entre autres, elle lui demande son niveau d'études, s'il a déjà travaillé, si oui dans quel domaine, combien il gagnait, s'il a des projets en cours ou des idées de projet, ce qu'il envisage de faire à sa sortie, s'il aimerait plus tard être salarié ou indépendant, etc.**

Vous pouvez également joindre un maximum de 3 fichiers dans différents formats (fichiers image, powerpoint, pdf, vidéo, etc.) pour illustrer l'impact humain du projet

OPTIONELLE

Fichier 1

Pour les photos, veuillez utiliser un format jpeg de haute résolution

Photo1-16_23_45.jpg



Fichier 2

Pour les photos, veuillez utiliser un format jpeg de haute résolution

Photo2-16_23_51.jpg



Fichier 3

Pour les photos, veuillez utiliser un format jpeg de haute résolution

Photo3-16_23_57.jpg



Vous pouvez également ajouter jusqu'à 3 liens vers des ressources en ligne qui illustrent l'impact humain du projet

OPTIONELLE

Lien 1

Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la loi (CARSEC), briser le cercle vicieux de la délinquance juvénile | futureafrique

Lien 2

Lien 3

Suivi

Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport *

Veuillez limiter votre réponse à 350 mots

Suivi: Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 350 mots)

Dans la période du rapport, 3 missions de suivi ont été organisées à Nouadhibou et 2 à Kiffa. La dernière a notamment permis d'identifier les futurs locaux du CARSEC de Kiffa conjointement entre le ministère de la Justice, l'ONUDC et le BIT.

Les conseillers en insertion du projet partagent leur planification hebdomadaire avec l'équipe de coordination du projet ainsi que des rapports mensuels récapitulant l'ensemble des activités qu'ils ont eu à mettre en œuvre. Dans le cadre de leur fonction, ils effectuent eux-mêmes un suivi hebdomadaire auprès des jeunes placés en apprentissage pour vérifier les tâches qu'ils ont eu à effectuer pendant la semaine, comment ils avancent par rapport aux objectifs de la formation, et comment évoluent leurs attitudes professionnelles. Les visites de suivi régulières auprès des familles permettent de s'assurer que le jeune dispose d'un environnement stable pour poursuivre son parcours d'insertion et de détecter des besoins auxquels le projet pourrait satisfaire pour faciliter sa réussite (ex : appui aux AGR des familles afin d'éviter que le jeune abandonne sa formation pour aller chercher des revenus).

Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence *

Si seulement certains des indicateurs de résultats ont des lignes de base, sélectionnez 'oui'

oui

non

Veuillez décrire brièvement. *

Veuillez limiter votre réponse à 350 mots

L'étude sur les trajectoires de vie des jeunes en conflit avec la loi a permis de réaliser des enquêtes de perception auprès des jeunes en conflit avec la loi, de leurs familles, des acteurs communautaires, et des organisations de la société civile dont les organisations communautaires de base.

206 EJCL ont participé à l'étude : 109 par le biais des enquêtes individuelles et 97 par le biais de groupes de discussion ; 21 familles d'EJCL ; 30 acteurs communautaires, et 61 OSC/OCB.

Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires? *

oui

non

Evaluation

Est-ce qu'un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport? *

oui

non

Budget pour évaluation finale (en USD) *

59050

Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l'évaluation

Veuillez limiter votre réponse à 350 mots

Le projet envisage de demander une No Cost Extension

Effets catalytiques

Effets catalytiques (financiers): Le projet a-t-il conduit à un financement supplémentaire provenant d'autres sources? *

oui

non

Effet catalytique (non financier) : Le projet a-t-il permis ou créé un changement plus important ou à plus long terme dans la construction de la paix (comment le projet a-t-il contribué à l'accroissement ou le développement de programmes ou de politiques visant à pérenniser la paix, si bien au sein du système des Nations Unies qu'à l'extérieur)? *

- Aucun effet catalytique
- Peu d'effet catalytique
- Effet catalytique important
- Effet catalytique très important
- Je ne sais pas
- Trop tôt pour savoir

Veuillez décrire comment le projet a eu un effet catalytique (non financier), c'est à dire, comment le projet a-t-il contribué à l'accroissement ou le développement de programmes ou de politiques visant à pérenniser la paix, si bien au sein du système des Nations Unies qu'à l'extérieur *

Veuillez limiter votre réponse à 350 mots

Le projet a contribué au Programme d'Appui à la Réforme de la Justice en Mauritanie (PARJ) à travers des activités d'accompagnement au CARSEC réalisées en synergie entre ses conseillers en insertion et les équipes de la Fondation Noura, partenaire de mise en œuvre d'UNICEF. Cette collaboration se traduit par le partage et l'adoption d'outils et d'approches communs pour fournir des services adaptés aux jeunes dans le cadre de leur plan d'insertion professionnelle, l'organisation de visites conjointes auprès des familles et des ateliers, la création d'une base de données globale pour répertorier les entreprises d'accueil, et la participation de Noura aux journées de promotion des métiers au CARSEC, activité financée par le PBF. De plus, le projet est en train d'établir un partenariat avec le PEJ (Projet d'Employabilité des Jeunes), programme du gouvernement financé par la Banque Mondiale, et dont l'objectif est d'améliorer l'employabilité des jeunes vulnérables, particulièrement les jeunes urbains et péri-urbains âgés de 15 à 24 ans qui n'ont pas d'emploi, d'éducation, de formation. La plupart des jeunes en conflit avec la loi ciblés par le projet rentrent dans cette catégorie et nécessitent ce genre d'appuis pour se relancer dans un parcours d'insertion professionnelle - néanmoins, ils n'étaient pas spécifiquement visés par le PEJ auparavant. Grâce au projet et à la demande du ministre de la Justice, le PEJ va faire bénéficier des jeunes en conflit avec la loi de ses opportunités ; concrètement, cela veut dire que les bénéficiaires actuellement en formation pourront être inscrits au programme d'appui à l'auto-emploi du PEJ lorsqu'ils terminent leur apprentissage, et que d'autres jeunes du CARSEC pourront obtenir du PEJ un placement en formation professionnelle à leur sortie.

Le projet a-t-il un plan de sortie explicite? *

oui

non

Veuillez décrire les mesures prises pour assurer la pérennisation des acquis de la consolidation de la paix au delà de la durée du projet *

Veuillez limiter votre réponse à 350 mots

Le ministère de la justice s'est déjà engagé à assurer la pérennité du CARSEC de Kiffa et a pris les mesures suivantes : (i) Lors de sa session ordinaire du 23 juin 2022, le Conseil d'administration du CARSEC a adopté la proposition de création d'un Centre de Réinsertion et de Réinsertion des Enfants en Conflit avec la Loi à Kiffa, (ii) le Gouvernement a d'ores et déjà alloué un budget pour l'année 2023 de 4.000.000 MRU (106 298 USD) pour appuyer le CARSEC de Kiffa ; (iii) Le ministère de la justice a, travers une note de service, a détaché un greffier en chef qui assurera la coordination du Carsec de Kiffa. Également, le ministère s'est engagé à financer les salaires de certains personnels qui seront déployés au CARSEC. Le dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle mis en place par le projet au CARSEC est également en voie de pérennisation. Le Directeur du CARSEC a donné son accord de principe pour créer un nouveau poste de responsable de la réinsertion dans son organigramme. Une fois recrutée, cette personne sera formée par la conseillère en insertion de Nouakchott jusqu'à la fin du projet pour pouvoir répliquer les mêmes outils et approches d'appui à l'employabilité des jeunes au-delà du projet. La base de données des entreprises d'accueil sera remise à sa disposition afin qu'il puisse s'appuyer sur ces partenaires à l'avenir dans le cadre du placement des jeunes en apprentissage à leur sortie du CARSEC. Enfin, des conventions sont en train d'être établies dans chaque zone d'intervention entre les Écoles d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (EETFP) et les antennes du CARSEC afin que ces structures continuent de collaborer dans le cadre de la formation professionnelle des jeunes en conflit avec la loi après le projet.

Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires?

Le projet met en lumière la nécessité de renforcer les capacités des associations de jeunes en matière de gestion de projet. Le projet a déjà renforcées les capacités des associations de jeunes dans le domaine de la justice juvénile. Mais il est également nécessaire d'accompagner ces associations pour qu'elles puissent gérer des fonds et un portefeuille d'activités. Également, il y a un réel besoin de renforcement des capacités des acteurs intervenant en matière de justice juvénile sur l'appui psychosocial et le renforcement des compétences parentales, ces deux éléments sont essentiels pour assurer une réintégration effective des jeunes en conflit avec la loi. Face à ces besoins, le projet a adapté son approche pour former des associations de jeunes dans le domaine de la gestion de projet ainsi qu'à des renforcements des acteurs de la justice juvénile (assistantes sociales) dans le domaine du renforcement des compétences familiales.

Annex: Veuillez utiliser cet espace pour soumettre toute information complémentaire au rapport (par exemple des détails additionnels sur les indicateurs)

[Click here to upload file. \(< 5MB\)](#)

Merci. Vous avez terminé le rapport. Veuillez cliquer sur le bouton SUBMIT ci-dessous. Quand votre rapport est soumis, une bande jaune vous l'annocera en haut de la page. Cela peut prendre quelques secondes